Le magazine d'informations de Gardanne — Bimensuel n°333

énergies

RENCONTRES SPORTIVES

Plus de 1000 élèves *à Fontvenelle,* *p. 7*

- **Environnement :** ***bilan et perspectives,*** *p. 8*
- **Social :** ***agir avant les expulsions,*** *p. 14*
- **Crèches :** ***une réforme très contestée,*** *p. 17*

www.ville-gardanne.fr
DU 1 AU 15 AVRIL 2010

Novactis, emplois et "Haute qualité environnementale"

C'est dans le quartier de Jean de Bouc, face à la centrale thermique, que vient de démarrer la construction des premiers bâtiments de la zone d'activité *Novactis,* un nouveau parc d'activités économiques de 10 hectares. A terme sont prévus 42 000 m² de bâtis, avec des lots de 1 000 à 3 500 m², qui permettront l'accueil d'entreprises intervenant prioritairement dans l'industrie et le tertiaire et créatrices d'emplois. Des bâtiments aménagés selon la norme *Haute Qualité Environnementale* qui sont proposés à la location sur des baux longue durée.

Des HLM de qualité

Nous venons de voter le budget de la Ville pour 2010 qui reflète entre autres notre engagement pour le logement social et le développement durable. C'est pourquoi je suis particulièrement heureux d'inaugurer avec *la Logirem* la résidence des *Roseaux de Cézanne,* le 2 avril 2010.

Les 97 logements de cette résidence ont été réalisés dans une démarche de qualité environnementale et de performance énergétique. Dotée d'une chaudière collective au bois, ses bâtiments bénéficient d'une isolation thermique par l'extérieur et l'arrosage automatique des espaces verts provient d'une dérivation du *canal de Provence.*

La mixité de l'habitat préservée

Elle est une des illustrations de la politique de logement dynamique de la municipalité. Gardanne est une des rares communes du secteur à dépasser le seuil de 20 % de logements sociaux exigé par la loi SRU, alors que d'autres préfèrent payer des amendes pour s'en affranchir. Pour autant, l'équilibre à Gardanne entre l'habitat en accession à la propriété et le collectif HLM est préservé.
Dans les constructions privées d'une certaine taille, nous obtenons que le tiers des logements soit conventionné. Dans la vieille-ville, quand la municipalité exerce son droit de préemption, c'est pour revendre les biens au même prix à des opérateurs HLM qui réhabilitent et entretiennent les logements. Je vous invite donc à nous rejoindre ce vendredi pour découvrir cette nouvelle résidence.

Roger Meï,
Maire de Gardanne

Tournois du Biver sports

Chaque année, le *Biver sports* organise des tournois de foot. Le premier sera consacré aux U9 et aura lieu le samedi 3 avril à partir de 9h30.
Le deuxième est de dimension nationale et en souvenir d'Iddir Tati, ancien vice-président du club. Ce tournoi dont ce sera la 15e édition est dédié aux U15 (13 ans) et se déroulera les 10 et 11 avril au Stade Albert-Curet avec la participation des clubs de Bastia, Orange, Digne, Montpellier, Martigues, Bagnols Pont, Mirebeau et bien sûr celui du *Biver sports*. Rens. 04 42 58 46 71.

Visite de ville

La prochaine visite de ville organisée par l'Office de Tourisme (qui permet notamment de découvrir la vieille-ville et les sites cézanniens) aura lieu le samedi 3 avril. Rdv à 14h devant l'Office de Tourisme, 31 Bd Carnot. Tél. 04 42 51 02 73.

Info 3e âge

Dans le cadre du *CLSPD,* la Ville organise une session liée à la prévention routière en faveur des personnes âgées intitulée *La vision au volant.* Elle aura lieu le lundi 19 avril de 9h30 à 11h30 au foyer Nostre Oustau et sera animée par Alain Eyguesier avec accueil dès 8h30 autour d'un petit déjeuner. Inscriptions gratuites au 04 42 58 01 03.

Info vision

La DMLA, est une dégénérescence de la rétine liée à l'âge. Pour aider à son dépistage, l'association *Retina France* propose à partir du 22 mars, un livret bleu comprenant une grille de dépistage DMLA offert sur simple demande au 0 810 30 20 50 ou sur le site Internet www.retina.fr, rubrique *Nous contacter.*

Vide grenier

L'association *Une main tendue vers la Mauritanie* qui vient tout juste de se créer organise un vide grenier à La Halle le dimanche 18 avril. Elle recherche également des donateurs. Rens. 04 42 51 12 53 ou sur videgrenier.org

Unis pour **défendre leurs droits**

Le jeudi 11 mars, d'anciens salariés des mines et des délégués syndicaux se sont réunis devant le centre de santé minier de Gardanne pour un départ en car, direction Alès, le centre régional de la sécurité sociale des mines. L'objectif était de rejoindre d'autres délégations et manifester pour la défense de leurs droits. Marius Comti, élu à la santé, a accompagné la délégation gardannaise. *« Aujourd'hui, nous ne nous battons pas pour obtenir de nouveaux droits mais simplement pour conserver nos acquis qui sont sans cesse remis en cause par le gouvernement,* ont souligné les représentants de l'intersyndicale. *Ce mouvement est une réaction à un décret du gouvernement de décembre dernier qui a supprimé de manière autoritaire l'accès gratuit aux soins dont bénéficiaient les affiliés du régime minier. Une gratuité garantie par le décret de 1946 en raison de la difficulté du travail. De ce fait, retraités et veuves ne demandent pas l'aumône mais seulement leur dû. »* Au final, cette action initiée par l'ensemble des syndicats a réuni près de 300 personnes devant la sous-préfecture d'Alès. Elle était le prélude à une manifestation nationale qui s'est déroulée le mercredi 17 mars à Paris.

La délégation gardannaise en route pour Alès

19 mars, une date qui compte

C'est le 19 mars 1962 qu'a été proclamé le cessez-le-feu en Algérie à la suite des accords d'Évian signés la veille entre la France et le gouvernement provisoire algérien. Lors de la commémoration devant le monument aux morts, Gilbert Bagnis, président de la section de Gardanne de *la Fnaca* (anciens combattants d'Algérie), a déploré que *« cette date soit rayée du calendrier au profit du 5 décembre. Quelle honte, quand on pense aux soldats transportés à fond de cale dans les bateaux, aux dix cercueils qui revenaient chaque nuit ! Il a fallu plus de 37 ans pour que le mot guerre soit enfin reconnu. »* Roger Meï soulignait pour sa part *« qu'on n'oblige pas un peuple à rester sous le joug d'un autre. La guerre d'Algérie, ce n'était pas un problème militaire mais politique. C'est le même schéma aujourd'hui avec l'Irak et l'Afghanistan. Les peuples doivent se déterminer eux-mêmes. »*

Commémoration du cessez-le-feu en Algérie.

Tous **en vacances !**

Pendant les vacances de printemps, *la Ludothèque* sera ouverte mardi 6 avril créneau *mamans-bébés* 9h30 à 11h30, mercredi 7 et jeudi 8 avril *tout public* de 14h à 17h. Renseignements au 06 88 45 85 66. *L'Écomusée de la forêt* accueille un groupe d'enfants âgés de 7 à 10 ans dans ses ateliers de la nature, à la semaine, de 8h30 à 17h30. Au programme, réparation de cabanes, spectacles, activités sur le thème des insectes, de l'art du papier, de la nature, des milieux marins, des animaux du bois, de l'écologie... Renseignements au 04 42 51 41 00. Le service municipal de la jeunesse propose un stage MAO, écriture et enregistrement, un stage tournage, prise de vue et réalisation de court métrage pour découvrir les multiples facettes du cinéma, un mini séjour à la *Cité des Sciences* à Toulouse, mais aussi un passeport mécanique autour de la prévention par le jeu, un passeport vert avec des randonnées et la découverte d'un parc éolien, des soirées jeux en réseaux PES CS et des nouveautés à découvrir, des animations dans votre quartier (multisports et multi activités), une grande soirée de présentation des films réalisés dans le cadre de l'atelier *Soyez curieux participez* (au programme *Sauvez Willy, Scream* et un spot publicitaire) le tout précédé d'un après-midi match d'impro.
Renseignements au 04 42 12 62 85.

Des activités multisports dans les quartiers.

Les Roseaux de Cézanne
inaugurés le 2 avril

97 logements qui bénéficient du label "Habitat et environnement."

Le vendredi 2 avril à 17h sera inaugurée la résidence *les Roseaux de Cézanne* située rue Charles-Pauriol entre la route Blanche et le gymnase du Pesquier. Cette construction neuve, réalisée par *la Logirem* comprend 97 appartements locatifs modernes et confortables répondant au label *Habitat et Environnement.* Une chaudière à bois est même installée pour répondre aux besoins de chauffage. Il s'agit d'un ensemble à loyer modéré de grande qualité. La ville de Gardanne a rétrocédé le terrain à *la Logirem* en échange du fait que cette dernière prenne en considération les demandes de familles gardannaises. Ainsi, ce sont près de quatre vingt dix familles qui ont pu bénéficier d'un logement. Ce groupe a été baptisé du nom d'un tableau que le peintre Cézanne a réalisé à quelques pas de ces logements. Pour fêter cette inauguration, chacun est invité à partager le pot de l'amitié et s'il le souhaite d'amener un gâteau sucré ou salé.

Les particules atmosphériques **analysées**

A la fin du mois de février, Yves Noack, directeur de recherche au CNRS spécialiste de la pollution atmosphérique a donné une conférence à La Médiathèque, dans un auditorium comble. Dans le cadre du dispositif mis en place par l'Observatoire Hommes-Millieux (OHM), le conférencier a expliqué l'utilité des collectes et des mesures d'échantillons de poussières réalisées grâce à des capteurs installés à divers points de la commune (Maison du droit, Stade Savine, CMP). Les particules analysées proviennent notamment des sites industriels, du trafic routier, des activités agricoles, des sources domestiques (chauffage, barbecue, brulage...) et d'apports sahariens. *« L'an dernier, les études menées suite à différents relevés ont montré une amélioration dans le nombre de jours de dépassement des seuils limites,* explique Yves Noack. *Des chiffres que l'on peut expliquer par une météo particulièrement pluvieuse, les efforts de l'usine Alcan-Rio Tinto en matière de filtres, mais aussi par la baisse de l'activité économique. Un projet sur 3 ans est actuellement mené visant à évaluer la toxicité et la viabilité des cellules, tout en tenant compte grâce à un questionnaire, du ressenti des populations. »*

Les résultats seront diffusés au fur et à mesure.

Régionales : la gauche largement en tête

Marquées par une forte abstention, surtout au premier tour (près de 60 % à Gardanne, contre 52,7 % au second tour), les élections régionales auront vu dans la région Paca la victoire de la gauche. Au second tour, les listes PS, Front de gauche et Europe écologie ont fusionné et obtenu 44,1 % des voix en région (56,5 % à Gardanne), soit 72 sièges sur 123. L'UMP obtient quant à elle 33 % des suffrages (18,7 % à Gardanne) et 30 sièges, alors que le Front national compte 22,9 % des voix en Paca et 21 sièges (24,8 % à Gardanne).
Au premier tour, la liste Front de gauche avait obtenu 18,2 % des voix à Gardanne, derrière le FN (20,8 %) et le PS (28,4 %) mais devant l'UMP (14,3 %) et Europe écologie (8,2 %). Le détail des votes bureau par bureau est en ligne sur le site ville-gardanne.fr, rubrique Élections.

Partagez **vos passions**

Atteinte d'une maladie orpheline qui l'a privée de la vue, Aurore Berthout consacre sa vie à écouter les autres et à les faire se rencontrer. Elle organise ainsi des ateliers d'échange autour des livres et de la musique : *« Chacun vient avec un livre qu'il a aimé et qu'il a envie de faire découvrir aux autres. C'est un peu comme du bouche-à-oreille, mais plus organisé. »* Elle propose aussi un atelier d'écriture poétique : *« L'objectif est surtout de se faire plaisir et de produire quelque chose »* et un groupe de parole autour des maladies rares : *« C'est un groupe d'entraide et de soutien mutuel. Je fais aussi de l'accompagnement individuel, par téléphone. »* Elle est aussi prête à partager son atelier de poterie qui se trouve au rez-de-chaussée de la résidence *Le Rimbaud,* avenue Pierre-Brossolette.
Si ces projets vous intéressent, contactez-là au 06 72 15 18 77.

GGR, des résultats satisfaisants

Le club Gardanne Gymnastique Rythmique a été créé en 2002. Depuis, le nombre d'adhérents est en constante augmentation, et les résultats lors des compétitions sont plus qu'encourageants. Le 21 mars dernier, le club a organisé une compétition régionale au Cosec, un temps fort pour les organisateurs comme pour les gymnastes.

Les jeunes gymnastes gardannaises ont terminé 4e et 5e.

Agées de 6 à 23 ans, les gymnastes de la GGR ont toutes la possibilité de pratiquer la compétition. Cette année, une quinzaine de groupes et une dizaine d'individuelles s'y sont inscrites. Cerceaux, massues, ballons, rubans, tous les "engins" sont maniés avec précision au cours de chaque entraînement. C'est en février qu'ont débuté les choses sérieuses avec les compétitions départementales pour les benjamines, minimes, cadettes, junior et senior. A Martigues et à Vitrolles le mois dernier, quasiment toutes les équipes présentées sont montées sur le podium. *« C'est une belle récompense pour les gymnastes comme pour les entraîneurs,* souligne Frédérique Bougeard, présidente de la GGR. *Pour plusieurs jeunes équipes, c'était la toute première compétition, elles étaient tellement contentes de recevoir leur première coupe, leur première médaille ! »*

550 gymnastes sur les moquettes du Cosec

Cette année, pour la première fois, le club a organisé une compétition régionale au Cosec, le 21 mars où 28 clubs de la région se sont retrouvés. *« Depuis plusieurs mois, nous préparons avec les bénévoles l'organisation de cette compétition. Cela demande pour chacun un investissement énorme. Il ne faut rien négliger, du fléchage, à l'installation des salles en passant par la restauration, l'hôtellerie, les entrées et toute la logistique qui va avec. Nous avons accueilli 1 500 personnes sur la journée, et 550 gymnastes. Heureusement à Gardanne, nous sommes aidés par la municipalité, les récompenses ont été fournies par le Conseil régional. »* Au cours de cette journée, deux équipes gardannaises ont été présentes et ont terminé 4e et 5e derrière de très brillantes équipes du Var.

Le prochain objectif du club est *l'Open 13* à Marseille le 9 mai qui regroupera tous les clubs du département. Puis il y aura les demi-finales des championnats de France à Lyon en mai, et pourquoi pas la grande finale à Clermont-Ferrand en juin ? On y croit, des membres actifs du bureau en passant par les entraîneurs et les gymnastes, la motivation est grande.

Stage de Pâques ouvert à tous

Du 12 au 16 avril, la GGR organise un stage multi activités au Cosec ouvert aux adhérents du club mais aussi à tous les enfants de 6 à 12 ans qui le souhaitent. Les animatrices du club accueilleront les vacanciers de 9h à 17h, chacun devra apporter son pique-nique, le goûter sera quant à lui offert. Au programme de cette semaine, des loisirs créatifs autour du carnaval, du sport (gymnastique, jeux de ballons, danse...), des jeux collectifs et un spectacle de fin de stage ouvert à tous le vendredi après-midi. Tarif pour la semaine, 55 euros. Renseignements et inscriptions au 06 21 50 44 65.

Les élèves ne perdent pas le Nord

Comme chaque année, plusieurs centaines d'élèves issues des différentes écoles de la commune se sont confrontées sur une "Course longue" organisée à Fontvenelle. En parallèle, les rendez-vous de l'Usep continuent avec une course d'orientation dans les collines de Peypin et au Verdillon.

❶ *Les filles ont pris les choses au sérieux.*
❷ *Course d'orientation à Peypin.*
❸ *C'est parti pour la recherche des balises.*
❹ *La course des maternelles à Fontvenelle.*

Les 15 et 16 mars derniers, près de 1 100 élèves gardannais de maternelle au CM2 se sont mesurés à la course. Coorganisée par la Ville et l'Éducation nationale, cette rencontre avait pour objectif, comme l'explique Robert Meunier, conseiller pédagogique en EPS, *« de développer le sport dans les écoles. Les élèves se sont entraînés à la course dès l'automne et les enseignants les ont bien préparés. Cette année, nous avons eu des classes de maternelle, et 300 coureurs de plus que l'an dernier. »* Une belle rencontre où les parents ont eux aussi été plus présents que les autres années.

Quelques jours plus tard, dans le cadre des rencontres de l'Usep, des élèves issus de différentes communes du Bassin minier se sont réunis autour d'une course d'orientation, au Verdillon et à Peypin. Par petites équipes, munis d'une carte, les enfants devaient chercher des balises, l'objectif étant d'en retrouver un maximum. Ce vendredi 19 mars, nous avons suivi la classe de CE2-CM1 de l'école Frédéric-Mistral, à Biver. Tout autour du parcours, les adultes présents auront pu remarquer l'entraide des élèves, qu'importe la couleur de l'équipe. En fin de course pour ceux de la matinée ou avant de commencer pour ceux de l'après-midi, un pique-nique a été partagé, histoire de rendre la journée plus conviviale encore.

Penser global, Agir local

Gardanne fête cette année les dix ans de sa charte de l'environnement. Si les efforts portent leurs fruits dans des domaines comme le tri sélectif, l'eau, la forêt ou la prévention des risques, il faut développer de nouvelles actions comme les économies d'énergies ou l'utilisation du photovoltaïque. La réunion publique qui s'est tenue en mars a été l'occasion de faire le point sur ces questions.

Une réunion publique et des échanges autour de l'environnement.

Plusieurs millions d'euros sont investis dans les bassins de rétention, comme ici celui de Fontvenelle.

A Gardanne, les préoccupations environnementales ne datent pas d'hier. La réunion annuelle du comité de suivi de la charte de l'environnement qui s'est tenue le jeudi 18 mars en Mairie a été l'occasion de dresser un bilan des actions réalisées en la matière et d'en présenter de nouvelles à venir. *« La ville est engagée depuis plus de dix ans dans une démarche de développement durable,* a rappelé le maire Roger Meï. *Un engagement formalisé par l'adoption en décembre 2000 d'une première Charte de l'environnement. Celle-ci couvrait une période de six années et recensait 99 actions en faveur de l'environnement dont près de 95 % ont été réalisés. La deuxième charte adoptée porte sur les années 2007-2013 avec de nombreux développements. Des responsabilités nouvelles ont été confiées à différents élus car l'environnement ce n'est pas que les petits oiseaux, c'est un ensemble de problèmes que nous devons traiter avec des efforts importants, un secteur essentiel pour la vie où nous souhaitons aller plus loin."*

Les actions réalisées dans le cadre de la seconde Charte de l'environnement ont été présentées dans le détail sur grand écran par Claude Durand, nouvelle responsable du service environnement. Plusieurs domaines ont été passés en revue comme l'amélioration de la collecte des déchets ménagers

Un des dix engagements de la Charte : concilier économie et environnement.

Gardanne s'engage pour le développement durable

en vue de leur recyclage, la prévention des risques majeurs sur la commune, le développement des transports en commun et écologiques, la sensibilisation des Gardannais à la protection de l'environnement... *« Pour plus de lisibilité et d'efficacité, la Charte se décline désormais sous forme d'objectifs,* a précisé Bernard Bastide, adjoint à l'environnement. *Cette charte résulte d'une large consultation avec des réunions publiques, des discussions avec les citoyens. Elle a été bâtie sur le terrain et non pas par un cabinet d'étude. Elle débouche sur des prises en compte plus élevées au niveau du développement durable et sur des actions transversales comme le projet de valorisation du biogaz à la Malespine, celui de la création d'une centrale photovoltaïque de 5 hectares sur le terril des Sauvaires ou encore la construction des HLM Roseaux de Cézanne qui bénéficient du label Habitat et environnement. »*

Une revue en détail des initiatives qui s'est poursuivie par la présentation au public de nouveaux développements comme l'adoption d'un *Page 2010,* comprenez un Plan d'Action Global sur les Énergies. Ce dernier vise à mettre en œuvre des actions sur l'année 2010 avec le souci de maîtriser les consommations énergétiques de la commune à travers des sensibilisations, des investissements et l'utilisation de systèmes innovants. Et bien sûr, de réfléchir plus largement avec la population aux enjeux environnementaux.

En effet, la meilleure façon d'économiser l'énergie, c'est encore de ne pas en consommer plus que

Bernard Bastide* : « Préserver l'avenir tout en continuant à se développer. »

Quels sont les points forts de la Charte de l'environnement ?

Nous avons dix engagements inscrits dans la Charte de l'environnement que nous nous efforçons de tenir. Le tri sélectif en est un volet important. Après avoir équipé différentes tranches d'habitat comme le logement individuel ou les petits collectifs, nous allons finir d'équiper les grands ensembles comme ceux de Notre-Dame et ceux de Biver. L'ensemble de la ville sera alors couvert soit par des poubelles bleues mises à disposition des particuliers, soit par des conteneurs collectifs en points d'apport volontaire, sans oublier la mise en place de filières de tri à la Malespine. Autre volet à souligner, c'est celui de l'éducation à l'environnement qui est réalisé tout au long de l'année dans les écoles et les accueils de loisirs.

Quelles perspectives se dessinent pour les années à venir ?

Nous réfléchissons à inscrire la ville dans une démarche d'Agenda 21. L'agenda 21 est un projet global de développement durable qui dépasse le simple domaine de l'environnement et qui est assez contraignant. C'est un plan d'action qui a été adopté par 173 chefs d'État lors du sommet de la Terre, à Rio, en 1992 et qui décrit des recommandations en matière de développement durable qui doivent s'appliquer dans des secteurs très variés comme la pauvreté, la santé, le logement... Nous allons donc consacrer l'année à venir à un diagnostic axé sur le développement durable. L'enjeu est essentiel, il s'agit de préserver l'avenir tout en continuant à se développer.

** adjoint à l'environnement*

Les zones agricoles seront maintenues et renforcées.

nécessaire. La Ville qui a souhaité sensibiliser le grand public à cette démarche, vient d'éditer une petite plaquette intitulée *Les petits gestes pratiques et utiles pour économiser l'énergie* (qui a été distribuée avec le précédent numéro d'*énergies*). Cette plaquette dispense de nombreux conseils que chacun de nous peut mettre en application au quotidien. Mais la Ville se doit également de montrer l'exemple.

Ainsi, dans le cadre du *Page 2010,* elle a commencé à sensibiliser et former le personnel communal aux économies d'énergies. Elle travaille également après une phase de diagnostic à un programme spécifique en matière de rénovation des bâtiments publics (meilleure isolation, chauffage, électricité...) ou le recours à des procédés innovants pour les futurs investissements. Les premiers objectifs sont de diminuer de 5 % son budget énergie en insistant sur la consommation de fluides (électrici-

Avec son Page, la Ville se doit de montrer l'exemple

Un parc photovoltaïque sera installé au terril des Sauvaires.

Le biogaz produira l'équivalent de la consommation électrique de 2600 habitants.

té, eau, chauffage, climatisation, carburant) dans les bâtiments publics qui est d'un montant de 1, 4 million d'euros et d'affecter une ligne budgétaire de 200 000 € à la recherche de solutions pratiques en la matière. *« On a bâti un plan d'action autour de quarante points prioritaires et réalisables facilement,* a précisé Anthony Pontet, délégué aux économies d'énergies et aux énergies renouvelables, *dont on espère voir les résultats rapidement. »*

Biogaz valorisé à la Malespine, photovoltaïque aux Sauvaires

Pour en savoir plus, connectez-vous sur ville-gardanne.fr, rubrique Charte de l'environnement.

Le tri sélectif, un volet essentiel pour l'environnement.

Les dix engagements de la Charte

Voici les dix axes forts dont une grande partie est déjà finalisée ou en cours de réalisation.

- **Améliorer la gestion des déchets ménagers.**

Atteindre 70 % de valorisation des déchets ménagers en achevant la mise en place de la collecte sélective, en renforçant la sensibilisation au tri...

- **Développer une démarche citoyenne dans les services et locaux municipaux.**

Réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments communaux par la mobilisation du personnel municipal, suivre les préconisations d'un diagnostic énergétique réalisé dans ces bâtiments (travaux, investissements, équipements...).

- **Prévenir les risques majeurs.**

Réalisation d'un Plan d'action communal sur les risques et information de la population, prévention des inondations avec construction de bassins de dépollution ou de rétention (Molx...).

- **Développer les transports en commun et écologiques.**

Soutien aux transports en commun, poursuite de la trame verte et des aménagements piétons et cyclables, développement d'une flotte de véhicules communaux électriques et de vélos...

- **Entretenir, préserver les espaces boisés et prévenir les incendies de forêt.**

Réhabilitation des terrains incendiés, opérations de reboisement, création de pistes, entretien des forêts et prévention des incendies.

- **Sensibiliser les Gardannais à la protection de l'environnement.**

Poursuite des manifestations existantes (recyclades, semaine de l'eau, collines propres, écoles fleuries) et du programme d'éducation à l'environnement auprès des scolaires.

- **Concilier urbanisme et environnement.**

Adoption d'un Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) dans le cadre du PLU avec plan paysager, création d'espaces verts, renforcement des zones agricoles et boisées, aménagements urbains respectueux de l'environnement.

- **Favoriser les achats et comportements citoyens.**

Valorisation des productions agricoles locales, développement du commerce équitable, suppression des sacs plastiques chez les commerçants.

- **Préserver et valoriser la ressource en eau.**

Gestion publique de l'eau à Gardanne, utilisation de l'eau d'ennoyage de la mine suivant études (géothermie, usages industriels ou agricoles...), contrôle des fosses septiques, aérateurs sur bassin de Fontvenelle, aménagement du bassin des Molx.

- **Concilier économie et environnement.**

Poursuite des comités industriels/citoyens, pérennisation d'une station de mesure de la qualité de l'air, extension contrôlée du site de la Malespine avec valorisation du biogaz et végétalisation des parties déjà exploitées.

Mass Hysteria : retour bruyant

Vendredi 9 avril à 20h30
Mass Hysteria / The Reverend Hector Boom
Maison du Peuple. Paf. 5 euros

Pour la finale de son tremplin musical dédié aux musiques amateurs, *courteÉchelle* invite une figure emblématique et prestigieuse du Métal français et de la scène bruitiste : *Mass Hysteria.*

Un événement ! Car *Mass Hysteria* à l'habitude de se produire sur les plus grandes scènes musicales de France. Né en 1995 et bercé aux sonorités de la révolution métal US (Prong, Helmet, KoRn, Rage against the machine, Deftones...), *Mass Hysteria* fait partie de "La France du rock à tendance bruyante qui s'éveille doucement" avec des groupes comme *Lofofora, Condense, No One is innocent, Oneyed Jack...* Le furieux quintet signe son grand retour avec un nouvel album *Failles*. Attention, leur live est toujours puissant, dévastateur : explosion de riffs, le sol tremble, l'air gronde, un mur du son se dresse avant une tempête de décidels... pour une hystérie collective ? D'autant plus, qu'en première partie, un drôle de prêche énervé prendra place avec l'apparation sur les planches de la Maison du Peuple de *The Reverend Hector Boom,* lauréat 2010 du tremplin *courteÉchelle*.

Sous la lumière de la Provence

Du 12 au 18 avril
Exposition de Lucien Percivalle
Espace Bontemps, entrée libre

A travers son exposition intitulée *De Provence et d'ailleurs,* Lucien Percivalle présente un ensemble de peintures à l'huile particulièrement coloré et inspiré par les paysages de la Provence, de la Camargue ou encore présentant des marines, des fleurs... *« Des terres au charme indéniable, un soleil généreux, une lumière pure, un ciel bleu, et des sites stupéfiants de beauté sauvage. »*

Ouverture Ide 9h à 12h30 et de 15h à 19h
Vernissage le mardi 13/04 à 18h30

Les enfants ont découvert le théâtre

Retour scène

La pièce de théâtre musical *L'empereur et le rossignol* jouée à deux reprises, le vendredi 19 mars au 3 Casino par *la compagnie des globes trottoirs* a rencontré un franc succès auprès des enfants des écoles de la ville. Cette pièce, écrite d'après un conte d'Andersen, avait pour originalité de mélanger en-dehors des répliques habituelles, de nombreux extraits musicaux ou vocalises issues du chant lyrique, du jazz ou encore de la world music. La pièce mettait en scène un empereur, un peu enfant gâté et capricieux, entouré de sa cour, vivant dans son palais très éloigné de ses sujets et de leurs problèmes. Ce dernier s'ennuie et tyrannise sa cour. Jusqu'au jour où il découvre dans son jardin un rossignol au chant magnifique. Il décide alors de garder Rossignol auprès de lui... mais à trop s'agiter, le rossignol se tait. Ce qui plonge l'empereur dans une profonde mélancolie. La Mort vêtue d'un drapé sombre tourne même autour de lui...
Heureusement, tout se termine bien, sous les applaudissements des enfants : le rossignol se remet à chanter et éloigne la Mort. Une découverte du théâtre et du chant lyrique qui en appelle d'autres.

Johnny à Savine!

Samedi 8 mai à 21h30
Concert de Johnny Hallyday
Au stade Savine

Les responsables du service culturel n'en ont pas cru leurs oreilles. Albert Camus de *Camus productions* et *d'Ah que Coucou productions* leur a téléphoné en janvier dernier pour leur annoncer que *« Johnny revenait, qu'il voulait reprendre du service après ses récents déboires de santé et mettre au point sa tournée mondiale. Pour cela, Johnny recherchait des stades de France de moyenne contenance pour retrouver une plus grande intimité avec son public et caler définitivement son show. »* Rapidement, le stade Savine a été retenu. Bien sûr, en accord avec *Camus productions,* l'événement ne devait être dévoilé qu'au dernier moment car la demande en places allait être bien supérieure à la capacité du Stade de Savine. *« Nous avons souhaité donner la priorité aux Gardannais et aux Biverois,* précise-t-on au service culturel *et bien sûr veiller à ce que les prix des places soient corrects. »* Ainsi, à partir du 1er avril et dans la limite des places disponibles vous pouvez réserver votre ticket en téléphonant au Service culturel au 04 42 65 77 00.

L'actu du **ciné**

Après *le festival du cinéma écocitoyen,* le 3 Casino propose jusqu'au 6 avril *Alice au pays des merveilles,* de Tim Burton avec Johnny Depp. Alice, désormais âgée de 19 ans, retourne dans le monde fantastique qu'elle a découvert quand elle était enfant... Et aussi *L'arbre et la forêt* de Olivier Ducastel et Jacques Martineau, avec Guy Marchand et Françoise Fabian, *Frédérick, Fleur du désert* de Sherry Horman (en version originale), et *Nanny Mc Phee* et *Le big bang* de Susanna White avec Emma Thompson.
Du 7 au 13 avril, vous pourrez voir *Ajami* de Scandar Copti (en VO), un film israélien sur un quartier de Jaffa où se côtoient juifs, musulmans et chrétiens, et *Soul kitchen* de Fatih Akin (en vo), l'histoire d'un restaurant de Hambourg.
Enfin, une soirée surprise est programmée le vendredi 9 avril à 20h30. Le principe est le suivant : le titre du film, généralement une avant-première, n'est connu que juste avant la projection. Celle-ci est suivie d'un verre de l'amitié qui permet d'échanger ses impressions.

Horaires et programmes disponibles sur cinema-gardanne.fr
Chaque lundi, retrouvez sur ville-gardanne.fr tous les films de la semaine à venir ainsi qu'une bande-annonce.

3 Casino cinéma, 11 cours Forbin, Rens. 08 92 68 03 42 (0,34€ la minute)

Contre les expulsions locatives, un combat permanent

L'arrivée du printemps n'est pas seulement synonyme de retour du beau temps. C'est aussi la reprise des expulsions locatives, auxquelles la municipalité est farouchement opposée lorsqu'elles sont la résultante de graves problèmes économiques et sociaux. C'est pour repérer ces problèmes en amont et tenter d'y trouver une solution que le CCAS œuvre toute l'année.

C'est toute l'année que l'équipe du CCAS travaille pour éviter les expulsions.

Actuellement à Gardanne, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) suit 58 dossiers qui pourraient aboutir à une expulsion locative. *« Les situations sont très variées. Nous suivons des personnes âgées de 30 à 89 ans, salariées, sans emploi ou retraitées »* explique Josiane Karl, assistante sociale au CCAS. Sur les 58 dossiers suivis, 29 concernent des célibataires, 12 des familles monoparentales, 12 des couples avec enfants. Il y a 25 cas de personnes salariées et 17 retraités ou pensionnaires. *« Depuis un mois nous sommes mobilisés à temps plein sur les expulsions locatives,* commente Georges Felouzis, directeur du CCAS de Gardanne. *Nous avons trois assistantes sociales qui travaillent toutes l'année pour anticiper et prévenir les expulsions. C'est un choix de la commune de faire un travail de fond en amont pour éviter d'en arriver là. Nous avons des réunions régulières avec les élus pour étudier les différents cas. »*

« Nous leurs faisons des propositions pour trouver une solution »

Depuis 1999 existe une charte de prévention des expulsions locatives qui énnonce que tout doit être fait pour ne pas laisser les familles en arriver à l'expulsion. Une charte dans laquelle commune, services sociaux, préfecture, gendarmerie et bailleurs sociaux sont parties prenantes. A Gardanne, tous les trois mois les assistantes sociales rencontrent les différents acteurs sociaux tels que les bailleurs sociaux, la CAF, l'association d'aide à l'insertion... *« Lors de ces réunions nous faisons le point sur les familles identifiées par les différents acteurs, nous croisons une partie de nos informations. C'est une manière d'anticiper les cas de possibles expulsions »* précise Josiane Karl.

La procédure qui peut mener à l'expulsion

Les portes du CCAS sont toujours ouvertes à ceux qui connaissent des difficultés.

Garder le contact et proposer des solutions.

est bien formalisée. Il y a une première phase d'assignation, durant laquelle le locataire reçoit un courrier délivré par un huissier de justice, l'informant qu'une procédure est engagée. Il doit alors se présenter au tribunal à une date définie. Dans le même temps, l'huissier a obligation d'informer le Préfet de région de la procédure en cours. Ce dernier dispose alors d'un délai de deux mois pour demander une enquête sociale. *« Si c'est nous qui sommes sollicités, nous essayons de rencontrer les gens pour qu'ils nous expliquent leurs problèmes. Nous pouvons alors leur faire des propositions pour trouver une solution, comme par exemple la constitution d'un dossier de surendettement ou la mise au point d'un protocole d'échéancier de paiement, »* explique Georges Felouzis.

Vient ensuite le jour de l'audience. *« Il faut absolument que le locataire aille au tribunal pour prouver sa bonne foi. La présence d'un avocat n'est pas obligatoire, »* souligne Georges Felouzis. Le juge va alors statuer. Il peut donner un délai ou décider d'aller à l'expulsion. *« Si le juge décide l'expulsion, le bailleur saisit la sous préfecture qui demande deux enquêtes, l'une par nos services, l'autre par la gendarmerie. A ce moment-là nous rencontrons les gens pour essayer de les mobiliser. Ensuite nous rendons les résultats de notre enquête au sous-Préfet qui soit accepte l'expulsion, soit décide d'y sursoir. Quand le Préfet accorde le concours de la force publique pour procéder à l'expulsion, il en avertit la Mairie. Et là, si la famille est de bonne foi, nous nous mobilisons. Souvent le Maire appelle lui même les gens concernés même si parfois certaines refusent de nous rencontrer et de nous répondre. »*

« On voit des gens dont on sent qu'ils ont lâché prise »

Sur les 58 dossiers en cours à Gardanne, 22 concours de la force publique ont été accordés, et pour l'heure deux ont abouti à une expulsion effective. *« Cette année ça s'est durci. Nous n'avons pas plus de dossiers, mais les situations sont plus préoccupantes, la marge de négociation est plus serrée, les procédures plus contraignantes. Et puis on voit des gens qui sont un peu à bout, dont on sent qu'ils ont lâché prise »* remarque Georges Felouzis. Un constat qui ne peut que conforter la municipalité dans son action pour prévenir les risques d'expulsions locatives.

Maryse Blangero *: « Nous sommes là pour les aider, pas pour les juger. »

Quelle est la position de la commune en ce qui concerne les expulsions locatives ?

Nous nous opposons aux expulsions. L'année dernière le maire Roger Meï, Yveline Primo, première adjointe et moi-même, sommes directement intervenus pour refuser une expulsion en cours suite à une erreur des services de la préfecture. Il y a des cas que nous soutenons où sont concernés des enfants, une mamie de 88 ans, des gens en grande difficulté. D'autres ont des revenus et ne paient pas. Dans ces cas là, la municipalité ne peut pas cautionner. Nous sommes là pour aider les familles en réelles difficultés, pas pour les juger.

Par ailleurs, quel bilan tirez-vous de l'accueil d'urgence cet hiver à Gardanne ?

Nous avons fermé le premier avril le gymnase Fontvenelle qui recevait en urgence les personnes se trouvant momentanément sans domicile. Ce gymnase avait été ouvert en début d'hiver sans attendre la demande de la préfecture. Nous y avons accueilli en tout et pour tout dix personnes, ce qui s'explique notamment par le très bon travail réalisé en amont par le personnel du CCAS.

** adjointe en charge de l'action sociale*

Premiers de cordée

Des élèves de sixième, voire de primaire, seraient suivis pendant leur scolarité par des étudiants.

A l'initiative du Centre Microélectronique Georges-Charpak, des cordées de la réussite devraient se mettre en place fin 2010. Des élèves ingénieurs s'engageraient dans une action de tutorat auprès de collégiens de la commune afin de les aider à réussir dans leurs études.

Quand le gouvernement Jospin avait décidé en 2000, suite à une forte mobilisation des Gardannais contre la fermeture de la mine, d'implanter à Gardanne le Centre Microélectronique de Provence, une des conditions posées par la Ville était l'implication de l'école d'ingénieurs dans la vie de la cité. L'idée étant que les futurs ingénieurs participent activement à la diffusion de la culture scientifique auprès des enfants, comme cela se fait pour la fête de la science. Le directeur délégué à la formation du CMP, Jean-Paul Ramond, souhaite franchir une nouvelle étape en s'inspirant du programme national baptisé *Cordées de la réussite.* Ce programme, mis en place à la rentrée 2008, incite les grandes écoles ou les universités à mettre en place des actions de tutorat avec des lycéens de quartiers dit prioritaires (les anciennes zones éducatives prioritaires, ZEP). Ce que le CMP Charpak propose est un peu différent : tout d'abord parce que les établissements scolaires de la commune ne sont pas en ZEP, ensuite parce que ces cordées-là concerneraient prioritairement les collégiens à partir de la classe de sixième.

Une demi-journée par semaine dégagée pour des activités citoyennes

Une réunion en mairie avec le maire, des élus, les directrices des services municipaux de l'enfance et de la jeunesse et les chefs d'établissement du collège du Pesquier et des lycées Fourcade et l'Étoile a permis de préparer le terrain en mars dernier. *« A partir de l'année prochaine, nous allons revoir tout le programme des première année pour dégager dans leur emploi du temps une demi-journée par semaine pour des activités citoyennes et bénévoles. Le pari, c'est que l'ensemble des élèves s'impliquent, donc c'est une démarche qui est obligatoire et qui sera évaluée. »* Pour une promotion de 80 élèves, cela représente environ 8 000 heures par an mises à disposition de projets solidaires, ce qui n'est pas négligeable. *« Nous présenterons aux élèves en septembre un panel d'activités dans lesquelles ils pourront s'investir, parmi lesquelles des actions de tutorat, et ils auront quelques semaines pour choisir. »* Le tutorat concerne particulièrement les élèves de sixième, qui seraient ensuite suivis pendant toute leur scolarité jusqu'en terminale, les étudiants se passant le relais d'une année à l'autre. Et l'aide serait individualisée.

Jean-Marc Giner, proviseur du lycée professionnel de l'Étoile, accueille ce projet avec plaisir : *« J'aimerais que mes bons élèves soient aidés pour accéder à un BTS ou à une licence professionnelle. Les élèves en grande difficulté, on s'en occupe. Mais les autres, qui ont des capacités mais qui sont dans un contexte défavorable, pourraient tirer profit de ce tutorat. »* Paul Bertoni, pour le lycée Fourcade, ajoute *« on peut aussi mobiliser nos étudiants en BTS sur ce projet. »* Enfin, un travail préparatoire avec les enseignants de primaire semble indispensable, afin de repérer les futurs élèves de sixième qui seraient accompagnés, comme l'a souligné Philippe Angelini, principal du collège du Pesquier.

Du côté de la Mairie, on souhaite que ce dispositif s'inscrive dans la poursuite de l'opération *Coup de pouce.*

Beaucoup de choses restent désormais à élaborer dans les mois qui viennent : définir la place des parents, le lieu où s'organiserait le tutorat, les critères de sélection des élèves suivis... mais les cordées sont en bonne voie.

Crèches, un projet très contesté

Jeudi 11 mars toutes les structures d'accueil petite enfance de Gardanne étaient fermées en raison d'un mouvement de grève général du personnel. En cause, un projet de décret du Gouvernement sur l'accueil collectif des jeunes enfants qui remet en cause la qualité de l'accueil et la sécurité des enfants.

Actuellement un adulte pour huit enfants. Bientôt un pour douze ?

Ce jeudi 11 mars en fin de matinée, ils sont venus de plusieurs communes pour un rassemblement devant la mairie de Marseille. Les personnels des structures d'accueil petite enfance et les agents spécialisés des écoles maternelles (Atsem) entendent ainsi manifester leur opposition au projet de décret du gouvernement sur l'accueil collectif des jeunes enfants. Un mouvement de grève compris et soutenu par les élus de Gardanne et par une majorité de parents comme le souligne Marie-France, auxiliaire de puériculture : *« Nous sommes conscientes que cette journée embête les parents. Mais nous leur avons expliqué ce qu'il en est, et dans l'ensemble ils nous soutiennent car c'est l'intérêt de leurs enfants qui est en jeu. »*

Actuellement, un travail éducatif est mené. Demain, ce sera une simple garderie.

Parmi les mesures phares de ce décret on note une augmentation du dépassement autorisé par rapport au nombre de places figurant dans l'agrément. Ainsi un structure de 60 berceaux pourra accueillir jusqu'à 72 enfants certains jours (contre 66 aujourd'hui), sans augmentation de moyens ni de personnels. Également au programme, un réduction du taux de personnels diplômés ou encore une réduction de l'expérience professionnelle exigée pour diriger un établissement. Le décret prévoit également la création de "jardins d'éveil" pour les 2-3 ans, avec un adulte pour 12 enfants, contre 1 pour 8 en crèche actuellement. Des jardins d'éveil qui viendraient aussi remplacer la petite classe de maternelle, avec pour conséquence une scolarisation plus tardive, mais également la disparition des Atsem et la suppression de milliers de postes d'enseignants. *« Actuellement il y a tout un travail d'éveil qui est mené auprès des enfants, avec des projets éducatifs. Avec ces mesures il ne s'agira plus que d'une simple garderie, et qui plus est dans de mauvaises conditions pour les enfants et les personnels, »* confie Marie-France.

Enfin, sont également concernées les assistantes maternelles agréées qui recoivent les enfants à domicile. Elles pourront accueillir jusqu'à 4 enfants au lieu de 3, avec un temps de formation initiale passant de 60h à 30h.

La CGT dans une lettre adressée aux parents pour expliquer les grandes lignes du décret, dénonce la volonté du gouvernement d'inclure le champ de la petite enfance dans la directive services (ex Bolkestein) de l'Europe, avec pour effet, à terme, la porte ouverte vers la gestion de l'accueil de la petite enfance par des entreprises privées.

Une situation délicate pour l'avenir du secteur qui donnera probablement lieu à de nouvelles actions de la part d'une profession fortement mobilisée contre ce projet de décret.

Manifestation devant la Mairie de Marseille.

Les nouvelles entreprises gardannaises

Chaque mois, de nouvelles entreprises s'installent à Gardanne, contribuant à enrichir le tissu économique locale de leurs prestations et savoir-faire. Petit tour d'horizon de celles qui sont arrivées dernièrement.

Commerces et services aux particuliers

Comme chien et chat, Promenade et visite à domicile de chiens et chats, au 218 avenue Raoul-Decoppet.
Tél. 06 14 72 21 46 Mél. cecile.carrouee@orange.fr
Doigts de fée, Soins esthétiques à domicile, vente de produits cosmétiques, au Chemin Font de Garach - BP 65.
Tél. 06 64 88 64 82 Mél. fmbeaute@free.fr
Garcin adom, aide à la personne, au 5 rue Mistral. Tél. 04 42 51 77 18
Mél. societegarcinadom@hotmail.fr
Isabello, photographe et designer, au 4 lot le Virginia – Chemin du Claou.
Tél. 06 11 74 26 29
Mél. contact@isabello.fr
Kerna plaque, décoration intérieure, au 19 avenue d'Aix. Tél. 06 09 30 51 72
Mél. kernaplaque@yahoo.fr
Société de chauffage écolo et économe, vente de bois pellet et de poêles à granulés, au 9050 chemin St-Estève.
Tél. 04 42 66 56 13
O palais d'orient, vente de décorations marocaines, cité Les Azalées, entrée F, App. 247 – Biver. Mél. lola_mon_reve@live.fr
O'fer chaud, repassage, place de l'Église – Biver. Tél. 06 21 30 15 02
Oxalis déco, commerce de détail d'accessoires de décoration intérieure, design, petits mobiliers, au 47 cours Forbin.
Tél. 04 88 05 83 31
Mél. oxalisdeco@hotmail.fr
Personnal sound, conception et réalisation d'appareils multimédia pour l'amélioration et le confort d'écoute, traitement du signal, au Centre de Microélectronique de Provence – 880, route de Mimet.
Tél. 04 42 61 67 96 Mél. contact@tinteo.co
Proxi, commerce de détail alimentaire, place de la Mairie – Biver. Tél. 04 42 20 59 43
Tabac la Salamandre, tabac, presse, loto, au 62 avenue de Nice. Tél. 04 42 65 99 43

Service aux entreprises

Pict earth, développement de solutions logicielles de cartographie temps réel, à l'Hôtel d'entreprises, Pôle d'Activités Morandat avenue d'Arménie. Tél. 06 89 98 91 98
Mél. driallant@pictearth.com
B2C Travel events, prestations aux entreprise, domiciliation, consultant en voyage, au 1898 chemin Ste-Baudille.
Tél. 04 42 39 29 58
Mél. b2ctravelevents@gmail.com
FC2R, formation et conseil en risque routier, au quartier Plan d'Arles, Biver.
Tél. 06 12 90 88 47 - Mél. herve.colin@fc2r.fr
BPS (Boston Pro Services), prestations de nettoyage intérieur/extérieur chez les professionnels, au 325, ZI Avon.
Tél. 04 42 20 12 99
Mél. contact@bostonservices.fr
Sollo, édition de logiciels de gestion d'entreprises, à l'Hôtel d'entreprises. Pôle d'Activités Morandat, avenue d'Arménie.
Tél. 06 21 08 48 45 Mél. arnaud@sollo.fr
Soluce AD, secrétariat, démarches administratives, aide-comptable, au 1125 Le Canal, Les Logis Notre-Dame.
Tél. 06 81 19 83 93 Mél. scappai.pro@sfr.fr
Yoologic, conception et exploitation de solutions logicielles innovantes, à l'Hôtel d'entreprises. Pôle d'Activités Morandat, avenue d'Arménie. Mél. mdepauw@yoologic.com
KPF HD, édition de logiciels en ingenierie sociale et fiscale des entreprises, à l'Hôtel d'entreprises. Pôle d'Activités Morandat, avenue d'Arménie. Tél. 04 42 50 09 86
Les Lilas blancs, salle de séminaires et formations, au 341 avenue des Chasséens, ZI Avon. Tél. 06 09 30 51 72

Toujours à Gardanne, ils viennent de déménager

Décibel France, acoustique industrielle, tertiaire et environnement, 586 avenue des Chasséens, ZI Avon. Tél. 04 42 58 98 06
Mél. stephane.bauchemin@decibelfrance.com
Certif international, mécanique générale et de précision, Lot 3 chemin de la Plaine, Les Molx. Tél. 04 42 20 59 68.

ATTENTION !

Ne figurent dans cette liste que les entreprises qui sont enregistrées auprès du service développement économique de la ville.
Si vous avez créé votre entreprise récemment et que vous n'y figurez pas, appelez le 04 42 51 79 72.
Le journal énergies ne prendra aucune demande directe de publication.

Quand la cuisine adoucit les mœurs

Le restaurant d'application, issu d'un partenariat entre la municipalité et la Protection judiciaire de la jeunesse, accueille les clients chaque mardi, jeudi et vendredi, à la Maison de la formation de Biver. Derrière les bons petits plats servis à midi se cachent une équipe éducative et des jeunes en difficulté.

C'est avec le service que les jeunes ont le plus d'appréhension, pourtant les progrès sont énormes.

En sept années de fonctionnement, des dizaines et des dizaines de jeunes ont été pris en charge par les éducateurs de la PJJ au restaurant d'application. Issus des Missions locales des alentours et de la MAIO, les jeunes accueillis viennent retrouver des repères, souvent perdus pour des raisons très diverses. Le Centre d'actions éducatives dont ils dépendent pour la plupart, leur offre la possibilité d'y parvenir à travers trois ateliers : restauration, horticulture et métiers du bâtiment. Les jeunes en mesures judiciaires peuvent s'ils le souhaitent tourner d'atelier en atelier. *« L'objectif que nous nous sommes fixé,* souligne l'équipe éducative, *c'est arriver à donner des repères à ces jeunes, qui ont entre 15 et 21 ans. Être là à l'heure, se mettre en tenue, suivre des directives, travailler en équipe font partie des notions de base. Étant rémunérés lors de ces prises en charge, ils sont attentifs. »*

Être là à l'heure, se mettre en tenue, suivre des directives...

Les professeurs techniques du restaurant d'application ont à leur charge six à huit jeunes, du lundi au vendredi. Ces derniers sont associés aux menus, et *« ce qu'ils aiment particulièrement,* explique Nathalie Nerini, professeur technique en cuisine, *ce sont les nouveautés, la découverte de ce qu'ils ne connaissent pas. Lorsque tout le monde est prêt le matin, on insiste sur la lecture et la compréhension des recettes, on répète les règles d'hygiène, puis on se met au travail. En général, ils préfèrent être en cuisine plutôt qu'en salle où il est difficile pour eux de se trouver face au client, mais nous sommes là pour les aider tout en essayant de leur laisser un maximum d'autonomie. »* Au cours de leur période de formation, ces jeunes sont amenés à faire des stages auprès de restaurateurs privés. Certains ne quitteront d'ailleurs plus la restauration.

Et si le restaurant ouvre ses portes trois jours par semaine, les deux journées restantes ne sont pas perdues. *« Le lundi,* poursuit Nathalie, *est réservé à des activités manuelles, à des jeux encadrés par des éducateurs spécialisés. Le mercredi, la place est donnée aux activités sportives, aux rencontres avec l'infirmière ou la psychologue, à leurs recherches personnelles. En parallèle, nous leur proposons également des sorties culturelles, des rencontres sportives, des courts séjours, des ateliers autour de la santé et prochainement un projet avec l'école municipale d'arts plastiques. »*

Si vous souhaitez venir vous retaurer au restaurant d'application, professeurs et élèves vous y accueillent à bras ouverts les mardi, jeudi et vendredi midi, il est souhaitable de réserver au 04 42 65 98 08. La structure est également en mesure de préparer des buffets.

L'apprentissage en cuisine débouche parfois sur une véritable passion.

Débat d'orientation budgétaire en bref

Le débat d'orientation budgétaire est une occasion pour rappeler à nos dirigeants tout ce qui ne fonctionne pas. 30 % de logements sociaux dans notre ville. Ce taux, imposé par les dirigeants de Gardanne, est un des plus forts de France ! Ils ont déséquilibré notre quotidien sur la commune !

Pas de piscine couverte ! Un équipement qui manque cruellement à Gardanne. Mais la nouvelle piscine couverte sera construite à la Barque par le Pays d'Aix. Une promesse électorale que nos dirigeants n'ont pas tenue. Aucun crédit alloué à l'économie, alors que nos commerces de proximité connaissent des difficultés d'implantation et de maintien. Être commerçant à Gardanne est devenu très difficile. Aucun mot sur la sécurité. Pourtant, la petite délinquance est très importante dans notre commune ! Pas de proposition de salle plus grande pour nos seniors de plus en plus nombreux !

Nous avons demandé à ce que la ville soit propre tout le temps et tous les jours, pas seulement lors des inaugurations.

Nous avons sollicité nos dirigeants pour lancer un programme d'Accession à la Propriété pour les jeunes ! Les jeunes de notre commune ne peuvent pas acheter de logement.

Valérie Ferrarini et Chantal Cruveiller Giacalone
conseillères municipales de Gardanne et Biver
www.cruveiller. com
Chantal@cruveiller.com - 06 63 57 10 21

Le sport pour tous sacrifié ?

La carte *Éco-Sport* doit permettre l'accès au sport pour les familles les plus défavorisées de notre commune.

Pour la 1ère fois le nombre de bénéficiaires a diminué l'an dernier. Ce qui s'explique par la modification des règles de prise en charge car ce n'est plus 30 % des frais d'inscription dans un club sportif qui sont pris en charge mais 30 % des frais plafonnés à 40 €.

Lorsque l'on connaît le coût de la pratique sportive, surtout si les enfants participent à des compétitions, on mesure les difficultés de nombreuses familles à faire pratiquer certains sports à leurs enfants.

La Ville a économisé 8 000 € en 2009 en changeant le dispositif. Ne pouvions nous pas économiser cette somme dans d'autres domaines où l'action sociale en faveur des familles gardannaises n'aurait pas été remise en cause ?

Cette carte permet également à ces enfants d'obtenir des réductions pour la piscine et le cinéma.

Nous souhaitons la remise en place de critères plus larges afin de permettre au plus grand nombre de participer aux loisirs, aux sports et aux activités culturelles de leur choix, sans que l'argent soit un critère discriminant.

Grégory Calemme / Pierre Sandillon 06 12 48 44 13
www.gardanne-reussir-ensemble.com

Pour la santé, il est urgent d'investir

La conférence du CNRS à la Médiathèque intitulée *La pollution atmosphérique à Gardanne et dans le Bassin minier* a confirmé ce que l'on sait depuis longtemps : Gardanne est excessivement polluée par les poussières.

A Biver, la chaudière du groupe scolaire dysfonctionne empêchant les enfants de sortir à la récréation, à cause de l'odeur.

A Fontvenelle, des antennes de relais téléphonique sont placées à proximité de l'école. Les parents s'inquiètent et demandent leurs déplacements, demande sans réponse aujourd'hui.

Que dire des températures glaciales dans les gymnases, aux écoles, entraînant bronchites et autres maladies ? Le pire c'est que les solutions n'avancent pas : on nous dit *« On étudie le risque poussière et on fait le point dans 3 ans. »* Ou encore *« le changement de la chaudière c'est pour 2010... ou 2011. »* Ça ne fait que 15 ans qu'on l'attend !

Pourtant pour investir à Bandol on trouve l'argent en moins d'un an. Pour la protection de la santé des Gardannais, il faudra encore attendre !

Pour nous la santé c'est une priorité : nous étions à la conférence et aux écoles, nous préparons un dossier pour faire avancer les solutions.

Écrire à elanpourlavenir@free.fr
François-Michel Lambert et Bruno Amic,
Hôtel de Ville 13120 Gardanne
Dossier sur http://elanpourlavenir.free.fr

Précision

La loi fait obligation de réserver une tribune de libre expression aux élus minoritaires. Les contenus de ces articles sont placés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs et ne sauraient engager la responsabilité du directeur de la publication.

Pour joindre un élu, téléphoner au 04 42 51 79 00

- ***Yveline Primo,*** 1ère adjointe déléguée à Biver, aux finances, au personnel, à la sécurité, aux élections. Sur RdV à la Mairie de Gardanne. Sur RdV à la Mairie de Biver le jeudi matin (04 42 51 79 16 ou au 04 42 58 39 74).
- ***Bernard Bastide,*** 2e adjoint délégué à l'environnement : prévention des risques de pollution "air et eau", gestion des déchets ménagers et industriels, développement valorisation et promotion de la charte de l'environnement. Sur RdV à la Mairie de Gardanne ou à la direction des Services techniques, avenue de Nice.
- ***Nathalie Nerini,*** 3e adjointe déléguée à l'enfance, la jeunesse, le sport, l'insertion et l'emploi. Sur RdV à la Mairie de Gardanne le lundi de 9h à 16h30. (S'adresser au 04 42 51 79 16 / 17).
- ***Jeannot Menfi,*** 4e adjoint délégué aux travaux/maintenance liés à la voirie, aux bâtiments communaux et réseaux, au patrimoine (dont régie des cimetières) au logement, à l'état civil et affaires administratives, aux anciens combattants. Sur RdV le jeudi à la Mairie de Gardanne de 11h à 12h.
- ***Maryse Blangero,*** 5e adjointe déléguée à l'action sociale. Sur RdV le lundi matin de 10h à 12h à la Mairie de Gardanne. CCAS 04 42 65 79 10.
- ***Mustapha El Miri,*** 6e adjoint délégué à l'action culturelle, aux équipements culturels, aux fêtes et cérémonies. Sur RdV le mardi matin à la Mairie de Gardanne de 11h à 12h.
- ***Jocelyne Arnal,*** 7e adjointe déléguée au budget, à la formation et aux nouvelles technologies. Sur RdV le mercredi après-midi à la Mairie de Gardanne.
- ***Jean-Paul Peltier,*** 8e adjoint délégué à l'urbanisme, à la mise en oeuvre du PLU, à l'habitat. Sur RdV le mercredi après-midi à la direction des services techniques, avenue de Nice. (S'adresser au 04 42 51 79 50).
- ***Guy Pinet,*** 9e adjoint délégué à la vie scolaire et à la restauration collective. Sur RdV le mercredi matin à la Mairie de Gardanne de 9h à 11h30.

Mieux vaut en rire !

La Médiathèque, c'est sérieux, mais ça n'empêche pas qu'on y trouve souvent de quoi rire, pour tous les âges et sur tous les supports. D'autant que l'humour permet de parler de choses très importantes. La preuve.

BONHOMME

Le petit Gus

Claudine Desmarteau
éd. du Panama

L'auteur rend hommage à Goscinny et Sempé. Gus, petit bonhomme de 10 ans, n'a pas la langue dans sa poche. Il décrypte les comportements de ceux qui l'entourent. Tous en prennent pour leur grade, son frère qui met des pantalons slim, sa sœur qui ne jure que par Nirvana. La narration se veut proche du *Petit Nicolas*. L'espièglerie est adaptée au monde d'aujourd'hui et on y rit beaucoup. C'est le portrait d'une famille actuelle poussée à la caricature.

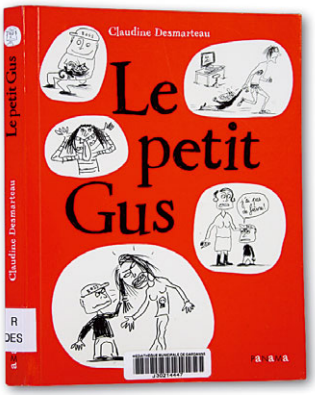

SECRETS

Le livre le plus génial que j'ai jamais lu...

Christian Voltz
école des Loisirs

Un livre tout à fait hors du commun qui, en plus de raconter une histoire, raconte comment on écrit des histoires. Un album très subtil, que ce soit au niveau de la narration ou de la mise en

forme (livre présenté comme objet de création, rôle omnipotent de l'auteur, exigences légitimes du lecteur...). On se laisse porter par la fantaisie de cette histoire drôle et impertinente et par le style graphique de Christian Voltz.

ROCK

Le roi des papas en conserve de luxe

Vincent Malone - Naïve

Vincent Malone est le roi des papas. En fait c'est le papa qu'on voudrait tous avoir : le plus rock,

le plus drôle, le plus impertinent ! Cette édition de luxe, c'est l'occasion de retrouver ses plus grands succès enregistrés en public ; CD accompagné d'un livret-jeu plein d'humour et d'un DVD. A l'unanimité plébiscité par les enfants et leurs parents, à écouter et voir sans modération !

TURBIN

Six mois au fond d'un bureau

Laurent Laurent - Seuil

De la prise de fonction à la fin du contrat, en passant par l'approvisionnement en fournitures, L. Laurent nous entraîne dans les coulisses du monde d'un travail de bureau. Que vous ayez participé à des réunions, ou bien fait des batailles d'élastique (passage où Laurent Laurent ajoute un schéma explicatif de la trajectoire des dits élastiques),

vous vous retrouverez forcement dans certaines situations de ce court roman plein d'humour.

VIRTUOSE

Duel

Paul Staïcu, Laurent Cirade
CD+DVD Wigvan

Cela commence comme un concert classique, un duo violoncelle piano mais cela se transforme très vite en duel. Un duel virtuose et burlesque

où les armes sont les instruments de musique. Clavier contre archet, tout y passe, du jazz à la musique roumaine, de *La vie en rose* au *Sacre du printemps,* ou un vol du bourdon très acrobatique. Avec un sacré talent pour faire rire sans fausse note, *Duel opus 2* est actuellement joué à Paris.

LANGUE

L'oral et hardi

Jean-Pierre Verheggen,
Jacques Bonnafé
CD Thèlème

L'un met en scène les textes de l'autre, puisé dans plusieurs recueils de Verheggen. Verheggen bouffe la langue jusqu'au trognon, Bonnafé, bouffon, y prête son souffle, son talent, il jubile et ça s'entend. Entre

humour et dérision, sa poésie est une poésie orale, un incessant remaniement de la langue qui avec calembours, dérision et trivialité ne manque pas de truculence ni d'humour. Ce spectacle a reçu *un Molière* en 2009.

La Médiathèque est ouverte le mardi de 13h à 19h, le mercredi et samedi de 10h à 17h, le jeudi et le vendredi de 14h à 18h

Consultez l'état de vos prêts et réservez sur le site www.mediatheque-gardanne.fr

VÉHICULES

Vds **cross** 80 KX grandes roues, année 1997 TBE 1100€
Tél. 06 59 21 04 12

Vds Citroën **Xara HDI** diesel an 2000, 170000 km courroie dist ok à 160000, entretien suivi Citroën 2800€
Tél. 06 22 66 07 00

Vds **Scenic** 1 phase II 1.6 L 16V. 110 an 2001 85000 km ct ok TBEG 4300€ à déb Tél. 06 72 66 37 96

Vds **206 HDI** 3 ptes an 2006 38000 km, clim + autoradio cd Sony très bon état général prix argus 8500€ + 4X4 Hundy Santa fé 125 CRDI pack luxe Hs options siège cuir, autoradio cd, clim, pose buffle + protection latérale chromé, JA + antivol, TO élec... pneus avant neufs 9500€
Tél. 06 18 01 31 87

Vds **Ford Escort** TBE an 96, 7 cv, clim, 5 ptes, 220000 km 600€
Tél. 06 18 63 27 95

Vds **Renault 19** diesel grise an 95, 150000 km, embrayage & pneus neufs 800€ Tél. 06 45 18 13 56

Vds **Honda DT** 1,8 l moteur 405 embrayage & courroie neufs
Tél. 06 20 24 04 51

Recherche pièces pour **205 XAD** de 1990 faire offre
Tél. 06 74 51 25 02

Vds Scooter **Suzuki 250** Burgman an 2000, 30000 km avec 2 casques & cadenas 1500€ Tél. 06 03 19 30 91

Vds **Ford Mondéo** an 97, 180000 km, 7 cv essence ct ok TBE 1000€
Tél. 06 17 36 48 55

Vds **bateau** 3,5 m + moteur Merauy 4 ch + voiles + remorque + accessoires 800€ Tél. 06 42 89 24 74

Vds **Hyundaï** gris métallisée 6 cv, 4 pneus neufs Pirelli, freins neufs, 1er main, an 2000, ct ok 255000 km, valeur argus 1500€ cédée 1100€
Tél. 06 59 54 65 79

DIVERS

Donne cause de départ jolie **chienne** Malinois née le 10/04/08, pour gardiennage ou autre, besoin espace, très gentille & affectueuse, castrée n° identification 250269801194359
Tél. 06 50 77 52 14 ou 06 98 02 85 64

Vds **mini enceintes** multimédias Philips, neuves, jamais utilisées compatibles sur PC MAC (son de bonne qualité, gestion facile des câbles) 20€
Tél. 06 62 68 10 92

Vds **piscine** neuve 2,45 m X 60 pompe intégré 12V filtre intégré 45€ + cafetière élec neuve 5€
Tél. 04 42 51 10 04

Vds **meuble** de salle de bain neuf en bois exotique 92 cm de large, jamais servi dans emballage 100€
Tél. 06 99 73 64 80

Vds **vélo** Elliptique pour gym/cardio TBE 100€ + poêle à bois supra rectangulaire sur pied avec porte TBE 280€ + jean's de grossesse T. 42/44 et 46 8€ pièce Tél. 06 23 68 48 45

Vds 220 vieilles **tuiles** plates 1€ pièce Tél. 06 18 90 48 56

Vds **bahut** vaisselier en noyer de France haute provence L 2,60 H. 2,46, bas 4 portes 4 tiroirs, haut 2 portes, 2 tiroirs TBE 2000€
Tél. 06 75 56 67 03

Vds **table** de ferme & 6 chaises TBE 300€ + petit frigo avec convecteur de légumes 80€ + tondeuse à gazon servie qu'un été, essence 4 temps avec vitesse cédée 300€ + clim réversible Supra 3400W + petit ordinateur PC 150€ état neuf + divers
Tél. 06 18 74 60 57

Vds 2 **volières** toutes équipées avec 10 canaris 60€
Tél. 06 22 66 07 00

Vds **gazinière** 4 feux Bosh, couleur inox excellent état 180€
Tél. 06 12 48 44 13

Vds **licence taxi** sur Marseille, avec radio au 02 20 20 équipements agrément ss Tél. 06 11 53 40 60

Vds **espresso,** vaisselle, livres, bazar divers, sac peau de chameau, vêtements, porte parapluie bois + divers à petits prix Tél. 06 09 88 64 78

Vds **gazinière** avec four + sommier & matelas en 90 TBE + 3 fauteuils de salon Tél. 04 42 58 25 22

Vds **caravane** Eriba profilée 3 places bon état 1500€
Tél. 04 42 51 33 71

Vds **fauteuil roulant** handicapé adulte TBE Tél. 04 42 58 20 80

Vds **tracteur** diesel 15 cv avec tondeuse, chasse-neige, remorque, benne arrière, relevage hydraulique avant & arrière + roues jumelées arrière TBE 2500€ à déb
Tél. 06 98 71 81 03

Vds **meuble TV** 15€ + table ronde 10€ + table salon 10€ + volière 10€ + poêle gaz 35€ + meubles de jardin de 2,5 à 15€ + billard 40€ + parafeur cheminée 10€ + divers
Tél. 06 29 74 94 68 ou
04 42 58 44 70 (ap 18h30)

Vds **piano droit** ancien bon état 450€ à déb Tél. 04 42 51 55 62
Vds plafonnier rustique roue en bois 80 cm, 50€ + barres de toit Brava 30€ + 300 pin's sur tableau 60€
Tél. 06 16 42 36 17

Vds **lit** 1 pl. + table de chevet + commode & bureau style Louis Philippe bon état 300€
Tél. 06 72 85 67 61

Vds **poussette double** avec accessoires TBE 100€ + porte bb TBE + volière 20€ + cherche à acquérir gratuitement chiens Yorkshire, bichon ou bouledogue Français
Tél. 09 52 29 74 66 ou 06 42 40 19 60

Vds 3 paires de doubles **rideaux** H 2m40, Larg 1 m40 froncé, une paire tissus provençal bordeaux, tissus provençal bleu, tissus à carreaux jaune & blanc, 40€ la paire
Tél. 04 42 58 08 55

Vds **ordinateur PC** complet avec écran, révisé & en bon état 160€
Tél. 06 84 32 15 50

Vds **écran ordinateur** Philips 19" 10€ + méthode pour apprendre le Polonais 10€ + imprimante laser HP 20€ + tennis homme Adidas p. 42 10€ + chaussures femme p. 38, 10€
Tél. 06 10 17 11 00

Vds **BZ** turquoise/chocolat neuf 250€ Tél. 06 26 62 36 40

Donne **jeunes plants** 2 pins parasol & 1 néflier Tél. 06 33 75 94 60

Vds **imprimante** multifonctions epson DX 4400 très peu servie en parfait état + 1 jeu de cartouches neuves 39€ Tél. 06 89 99 11 51

énergies n°333 - *du 1er au 15 avril 2010*
bimensuel édité par la mairie de Gardanne
Service Municipal de Communication
273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne
Tél. 04 42 65 79 00 ● Fax : 04 42 65 79 01
***site :* www.ville-gardanne.fr ● *mel :* info@ville-gardanne.fr**

● Directeur de publication : Roger MEÏ ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ●
● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Carole NERINI, Loïc TANIOU, Stéphane CONTY ●
● Responsable de fabrication: Carole NERINI ● Crédit Photos : Christian PIROZZELLI ●
● Conception/Réalisation PAO : Hervé POYEN ● Secrétariat : Evelyne BUSCA ●
● Impression : CCI, 9 Av. Paul-Heroult 13342 Marseille Cedex ●
● Abonnement : 3 € ● Dépôt légal : 1990 ● ISSN 1247-9233 ●

Vds **plateau télé** orientable en acier noir 20€ + valise à roulettes en toile épaisse 20€ + télévision écran 50X40 en couleur 40€ + casier rangebouteilles 8€ Tél. 06 29 90 91 30

Vds **vélo fille** à partir de 5/6 ans en bon état 30€ Tél. 06 71 67 40 17

Vds **ensemble bb** confort, landau cosy, poussette bon état 60€
Tél. 06 08 36 81 56

Vds lot **vélo** course & tout terrain à prix intéressant Tél. 06 20 24 04 51

Vds chauffe-eau électrique 150 l Atlantic 18 mois d'utilisation 120€
Tél. 06 03 19 30 91

Vds **voilage** crème macramé 3X1m50, prêt à poser 75€ + double rideau & 2 cantonnières ocre doublés satin avec embrase tissus assortis H. 2m50, 150€
Tél. 04 42 51 51 66 ou 06 10 85 35 77

Donne 2 bébés **labradors** femelles croisés noirs dispo début avril
Tél. 06 67 07 13 54

Vds **télévision** Proline 51 cm bon état avec télécommande 40€
Tél. 04 42 51 06 67

Vds **attelage** Toyota corola 60€ + télé 33 cm peu servie 12 volt & 220 volt 50€ Tél. 04 42 51 10 04

Vds **Sony** NAU 53 valeur 300€ cédé 100€ + poste Ducastel année 50 en état de marche 150€ + taillal fitnes 10€ Tél. 06 13 59 72 36

Vds magnifique **valise à outils,** neuve, qualité Allemande, plus de 500 pièces valeur 990€ cédée 300€
Tél. 04 42 58 15 76

Achète **lampe de mineur**
pat.lili@laposte.net

Vds **buffet bibliothèque** Louis Philippe, merisier massif, 3 ptes, 3 tiroirs, vitrine, H. 220 Larg 50 long. 200 valeur 3000€ cédé 1000€ + téléviseur 55 cm Radiola excellent état 150€
Tél. 06 82 14 35 71

Vds **lit pliant** 1 place armature fer sur roulettes état neuf 35€
Tél. 04 42 58 02 31 ou 06 71 84 47 40

Vds 2 **divans** 3 pl. en noyé tissus épais vert valeur 3500€ les 2 cédé 300€ pièce à déb Tél. 06 13 42 29 99

LOGEMENT

Loue **T3** dans village à Cotignac (Var), cuisine équipée, sdb neuve avec baignoire, cheminée, 2 entrées indépendantes, 80 m2 + combles, 450€
Tél. 06 07 66 26 87

Recherche **T2** sur Gardanne ou alentours loyer maxi 550€
Tél. 06 18 74 60 57

Loue grand **garage** double au Gauguin à Gardanne 100€/mois
Tél. 04 42 51 14 11 (le soir)

Kiné salarié cherche **logement** pour 1 pers en location ou colocation en campagne, au calme autour de Gardanne/Aix Tél. 04 42 24 20 70

Couple sérieux cherche à louer appartement ou maison **T3/4** sur Gardanne ou alentours
Tél. 06 21 96 58 68

Loue en Espagne (Andalousie) **maison** dans village au bord de mer (Province d'Almeria) 3/4 chambres, 2/3 sdb, séjours, terrasses, garage... proximité plages Tél. 04 42 22 31 60 ou 06 12 16 62 76

Urgent cherche **colocataire**
Tél. 06 63 47 01 62 (ap 19h)

Loue **T3** 66 m² proximité gare & centre-ville, ensoleillé 1er étage en duplex 765€ eau comprise Tél. 06 82 05 02 39 ou 04 42 79 55 38

Loue à Gardanne **T4** proche centre-ville 860€ + 35€ charge
Tél. 06 82 19 60 31

Loue à Gardanne **T2** 55 m², 2e étage dans secteur calme, vue agréable, proche de ttes commodités
Tél. 06 83 83 19 11

Vds **appartement** à Gardanne av. de Nice, 2e étage, diagnostic loi Carrez effectué Tél. 05 57 24 42 46

Vds **maison** mitoyenne à Gardanne TBE T4, jardin, cuisine équipée, garage Tél. 06 17 11 62 67

Loue à Bandol **studio** 4 pers tt équipé avec terrasse 20m2, dans rés standing avec piscine & terrain de pétanque privatifs, plages & calanques à 200m, deux pas du centre ville, tennis, tous commerces, juillet/août 1200€/quinz. hors saison 400€/semaine Tél. 06 25 24 91 14

Vds **terrain constructible** en Ardèche 25000€ Tél. 06 10 17 11 00

Loue **meublé** équipé à Mimet 22 m2 dans propriété, plain-pied, entrée & parking indépendants, 470€ cc
Tél. 04 42 58 97 04

Vds **studio** à La Foux D'Allos, tt équipé, pied des pistes, 4 couchages, coin nuit, balcon, box à ski
Tél. 04 42 58 48 44

Loue à Sainte croix/verdon, **studio** vue sur lac, 4 couchages, tt équipé, week-end ou semaine, prix selon période Tél. 06 29 51 69 41

Loue **appartement** à Gardanne
Tél. 04 42 58 24 47

Loue à Gardanne rés la Crau, appartement **T3** rez de chaussée, 70 m2, cuisine aménagée, cave, parking 740€ cc libre le 1er mai
Tél. 06 69 01 46 40

Vds Snack **fond de commerce** dans galerie Lycée Fourcade 53000€ à déb & 580€ loyer
Tél. 06 60 90 51 45 ou 06 22 54 11 70

ÉTAT-CIVIL

MARIAGES

PRYBYLSKI Max / PAOLINI Régine,
RIZZINI Alex / BELLUSO Sandrine,
BARRY Soulemane / DESPRES Marlène

NAISSANCES

RAMIANDRAZA Typhaine, FERNANDEZ-LIMA Maïlys, FABBRI Léa, DOMOTA Malya, FLIDJANE Kaïna, BIDEAU Timéo, SEBTI Sana

DÉCÈS

FOURNIER épouse GOLA Brigitte, ABELA épouse GAUTHIER Monique, RIEU Paule Veuve MACé, ORSONI Jeanne, CARUSO Solange épouse COSTAIRE, RIVEYRAN henri, BERZANO Eugénie épouse TARANTO, RIGAUD Suzanne, HERAULT rené, KESSACI-KACI Bachir, BELHABRI Ahmed, COUGNOUX Marie Veuve BONNEL, MOREL André, KHELLAL Ali, BLANC Dominique

Feuilletez votre journal en ligne

Plusieurs nouveautés ou améliorations sur le site ville-gardanne.fr en ce début d'année, de l'affichage des rubriques au format des vidéos en passant par les zones d'activités ou les résultats des élections.

Lire votre journal sur un écran d'ordinateur, c'est possible depuis de nombreuses années. Mais pour cela, il fallait tout d'abord aller sur le site de la ville et télécharger un fichier au format pdf. Pas très pratique quand on veut chercher un seul article dans un magazine de 24 pages ! Désormais, un nouvel outil est à votre disposition sur le site ville-gardanne.fr : il permet, grâce à l'application *Calaméo,* de feuilleter à l'écran les documents au format pdf sans avoir besoin de les télécharger, en tournant tout simplement les pages grâce à des flèches de navigation ou en cliquant sur un coin de page, comme vous le feriez avec votre main. Vous pouvez également zoomer, effectuer une recherche dans le document ou visionner celui-ci en plein écran pour plus de confort.

Pour l'instant, les numéros d'*énergies* de l'année 2010 disposent de cet outil, ainsi que ceux de 2009 et de 2008, et la plupart des suppléments historiques. Dans les mois qui viennent, les anciens numéros d'*énergies* (de 2000 à 2007) et les autres documents pdf seront également feuilletables. Tous ces documents restent bien entendu disponibles au téléchargement.

Feuilletez le journal ou les documents à l'écran.

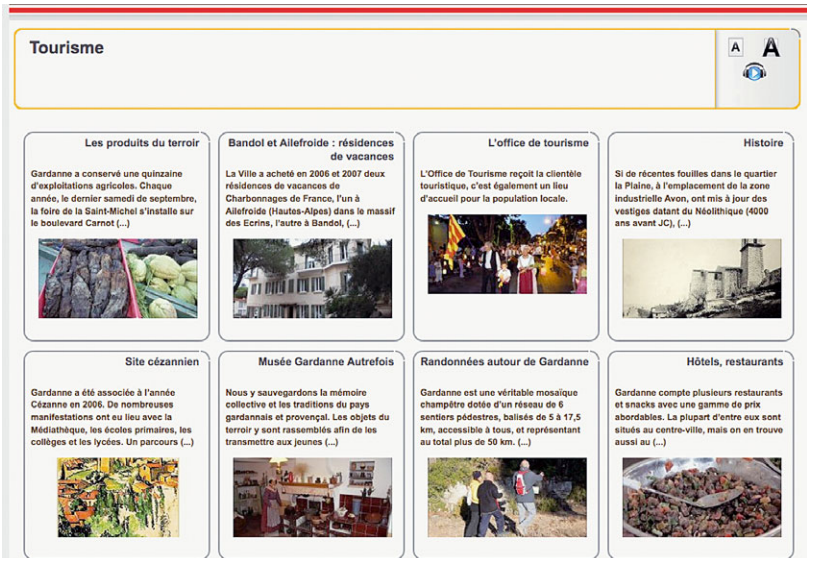

Cliquez sur le numéro de lot et vous aurez les détails sur l'entreprise.

Objectif : rendre la consultation plus facile

Autre amélioration, ***les vidéos*** se mettent au large depuis janvier. Alors que les premières s'affichaient dans un format réduit (320 pixels de large par 240 de haut, étendu en 2008 à 480x360), les nouvelles proposent une image plus grande, au format 16/9e (640 pixels de large par 360 de haut). Le résultat est bien meilleur, même sans passer en plein écran. Il est toujours possible, bien entendu, de télécharger les vidéos au format .mov (de meilleure qualité que le format flash vidéo).

Côté ***rubriques du menu horizontal*** (Vos élus, tourisme, environnement...), l'affichage a été amélioré : chaque article ou sous-rubrique apparaît désormais dans un bloc semblable à ceux du bas de la page d'accueil.

Parmi ces sous-rubriques, l'une d'elles concerne les zones d'activités économiques. Pour celles de la Palun, de Avon et de Bompertuis, il est désormais possible de cliquer directement sur les numéros de lots du plan pour afficher les informations des entreprises qui y sont installées. De même, en cliquant sur le nom d'une entreprise dans la liste de droite, le numéro de lot correspondant est entouré sur le plan.

Enfin, ***la rubrique Élections*** a été modifiée à l'occasion des régionales : chaque scrutin est visible séparément, mais aussi par type d'élection (présidentielles, législatives, municipales...) ou encore de façon chronologique depuis 1981. Enfin, il est désormais possible d'accéder au détail des résultats des seize bureaux de vote de Gardanne et Biver depuis 2007 grâce à un lien placé en bas de tableau.

A GARDANNE,
AGIR ENSEMBLE POUR L'ENVIRONNEMENT

CHARTE DE L'ENVIRONNEMENT

Gardanne